



Compte rendu de séance du 11/04/2018

Présents : Soraya Cheurfi, Didier Thunot, Arnaud Targat, Jean-Claude Mayet, Myriam Simonet, Audrey Gognat, Philippe Bererd, Christian Gangloff.

Excusé : Olivier Ugolini (« démissionne » car déménagement à la Livron), Daniel Pauget (« démissionne » car autres projets), Sonia Péroche, Oriane Hutter.

Ordre du jour initial :

- présentation de la Programmation 2018
- projet de festival des familles
- organisation de l'assemblée citoyenne 13 Juin

Myriam demande à ce que le travail de diagnostic social soit rendu public ou au moins présenté au conseil citoyen. Les membres du conseil posent la question des suites données par les élus à ce travail et quelle utilité, quels questionnements ?

J. Basileu répond que les actes du forum citoyen seront envoyés prochainement. La question sera transmise aux élus.

Sur le parc Gaillard, un membre demande où en est le projet de réaménagement et demande si des jeux pour enfants vont être installés comme souhaité par les familles.

J. Basileu apporte des éléments de réponse. La démarche a été initiée en 2015 par une démarche participative invitant les habitants et les usagers du parc à s'exprimer sur son devenir. En projet « possible » répondant aux attentes larges a été présenté aux élus. En 2016, la restitution de ce travail a été présentée lors de la fête de la Régie sous forme de cartographie. Une mission complémentaire a été confiée à un bureau d'étude pour rendre opérationnel et chiffrer le projet « possible » en plusieurs fiches actions permettant aux élus de prioriser leurs interventions et de répondre à la principale contrainte qui est budgétaire. Toutes les fiches actions ne pouvant être réalisés. En 2017, les élus ont retenu 3 fiches actions : le réaménagement du patio entre le MPT et l'espace festif, l'aménagement du parvis de l'espace festif et l'ouverture du parc au sud dont l'abaissement du mur côté filature. Ces projets sont intégrés à la convention Projet régional Urbain avec la Région Auvergne Rhône Alpes. En 2018, réalisation des premières tranches de travaux.

Pour ce qui concerne les jeux pour enfants, les élus n'ont pas retenus ce projet.

Ce cas précis illustre les difficultés en termes de communication sur des projets de moyen/long terme et les informations partielles dont chacun des membres dispose.

Myriam Simonet propose qu'Arnaud Targat puisque présent à tous les conseils municipaux puisse faire un point régulier sur les dossiers en cours qui peuvent intéresser le conseil citoyen.

Présentation de la programmation 2018. Cf. document en annexe

Quels rôles pour le conseil citoyen dans les projets présentés ?

3 rôles : celui d'accompagner un projet ; celui d'être participant à un projet ; celui d'en être un relais d'information et de communication.

Le conseil retient 4 projets sur la programmation 2018 qui demanderaient un appui : Le fond de participation des habitants ; le projet « une radio pour raconter la ville » de Radio Saint-Ferréol ; l'opération volets ; Cartographie participative



Ces 4 projets feront l'objet d'une présentation détaillée lors du 13 Juin, assemblée citoyenne annuelle du conseil citoyen.

Les autres projets de la programmation pourront à minima bénéficier d'un relais d'information.

Présentation par Soraya Cheurfi du projet « groupe chercheur d'emploi »

Projet déjà réfléchi lors de la dernière semaine de l'emploi proposée par l'EPI. Il s'agit d'un groupe de personne demandeur d'emploi qui se réunit pour rompre la solitude de la recherche et échanger des informations, contacts, réseaux, conseils... hors entourage proche et cercle de connaissance direct. Les principes reposent sur l'entraide, la solidarité. Les personnes seraient accompagnées dans leurs démarches administratives.

Christian témoigne de sa participation à un tel groupe et verrait très bien ce projet à Lorient.

Un débat a lieu autour de cette action. Proposition est faite à Soraya d'écrire le projet pour le soumettre au prochain ordre du jour

Questionnement sur le nombre de demandeurs d'emploi à Lorient : 740 en catégorie A, B, C sur Lorient dont 274 sur le QPV.

Festival Familiale du Part 'Age

Les membres présents à la précédente rencontre (février) avaient répondu favorablement à l'initiative de l'association le Part 'Age, soit par un soutien logistique à l'organisation du festival, soit par la proposition d'un atelier spécifique.

Une 1^{ère} rencontre de coordination pour le festival a eu lieu en mars. Etaient présents, Philippe, Myriam, Arnaud et Jordan pour le conseil citoyen en plus des autres participants. Une vingtaine au total. Cette rencontre a abouti à un préprogramme qui a été présenté (cf. pièce jointe).

Les participants retiennent la richesse de la journée.

L'association le Part 'Age a sollicité le Fond de participation des habitants pour un spectacle lors de cette journée. Avis favorable de tous. Cependant le spectacle devra être gratuit pour le public.

Myriam trouve qu'il manque d'activités sportives. Mère de deux garçons, il faut qu'ils puissent se dépenser. Proposition à faire à l'USEP pour une participation autour d'activités sportives.

Virginie Fernandez serait en capacité de proposer un atelier spécifique en lien avec la thématique développée des émotions. Elle prend contact directement avec l'association.

Myriam proposerait d'encadrer l'atelier « jeux divers ».

Conclusion : le préprogramme de la journée ainsi que le contact de l'association seront envoyés avec le compte rendu. Si un membre souhaite proposer un nouvel atelier, il s'engage à contacter l'association et à en être le référent. Pour un positionnement collectif sur un atelier, J. Basileu centralise les réponses pour ensuite faire un retour à l'association.

Organisation de l'assemblée citoyenne du 13 Juin

Le règlement intérieur du conseil citoyen est accessible sur la plateforme en ligne.



L'assemblée citoyenne a lieu une fois par an. Elle consiste à inviter les partenaires du conseil citoyen pour communiquer le bilan des actions entreprises. Elle permet de faire le point sur les membres du conseil citoyen.

Christian pointe l'enjeu de cette journée comme davantage tournée vers les habitants que les institutionnels et partenaires. Il faut rechercher de nouveaux membres.

L'assemblée citoyenne se déroulera le 13 Juin à 18h30 à la maison des associations. En fonction du temps, la rencontre pourra en partie se dérouler à l'extérieur.

Déroulement envisagé :

- Présentation du « rapport moral et rapport d'activité ». Myriam propose une première ébauche. Il s'agit de rappeler les missions et les actions du conseil citoyen.
- Présentation de la vidéo sur le contrat de ville, si elle est prête à cette date.
- Temps d'échanges collectif – réponse aux questions des habitants et partenaires.
- Présentation des 4 projets retenus comme ayant besoin d'un relais habitant/citoyen
- Election des membres 2018
- Repas partagé à l'extérieur. Demande que le groupe Ateliers cuisine du CCAS puisse préparer une partie du buffet, en complément des préparations des membres du conseil citoyen. Prévoir un document pour organiser les préparatifs. Demande que la mairie participe également à l'apéritif.

Afin de préparer au mieux cette rencontre, une nouvelle séance est programmée **le jeudi 31 Mai de 18h à 19h à la MDA**. Le délai devra d'une heure devra être respecté.